

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 9

**Artikel:** La guerre des eaux  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188164>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

occasionna momentanément un immense mouvement de troupes. Le quartier-général se transporta précipitamment à Bar-sur-Aube, où nos deux Vaudois ne furent pas peu surpris de trouver le colonel F.-C. La Harpe, ancien précepteur d'Alexandre, accueilli avec empressement par ce monarque, et qui n'eût pas de peine à déjouer leurs projets.

Le voyage des délégués ne fut qu'une suite de déceptions. Lorsqu'ils voulurent se rendre de Troyes à Bar-sur-Aube, ce ne fut qu'à travers des embarras sans nombre qu'ils purent se procurer des chevaux pour les conduire jusqu'à Vandœuvres, où ils furent arrêtés jusqu'au lendemain, encore faute de chevaux. Après avoir vu défiler les trois souverains et leurs troupes en retraite, ils parvinrent à destination. Le lendemain, le quartier-général devant se porter sur Chaumont, le comte Capo d'Istria offrit aux députés vaudois quatre chevaux dont il pouvait disposer à la poste ; mais le mouvement rétrograde s'accentua, quand ils voulurent se mettre en route, les chevaux de la poste avaient disparu, les souverains et les ministres étaient partis, l'armée en retraite pillait la ville en passant, le désordre était à son comble.

Ce ne fut que vers le soir que nos compatriotes purent quitter Bar-sur-Aube au moyen d'une paire de haridelles chèrement achetées. Obligés de conduire et de pousser eux-mêmes leur misérable équipage, au milieu des troupes de toute arme et de toute nation, entre deux rangées de chariots de l'armée qui remplissaient le chemin, ils mirent 12 heures pour se rendre à Chaumont, au travers des bivouacs et des villages incendiés. Deux fois leur voiture fut culbutée par des chariots de bagages, sans que personne voulut venir à leur secours. Après tous ces déboires, ils furent enfin reçus par La Harpe, qui leur conseilla de s'en remettre au gouvernement de leur canton ; puis ensuite par l'empereur Alexandre qui, sans entrer dans les détails qu'ils désiraient, se borna à leur faire l'éloge de son ancien précepteur. Tel fut le résultat des démarches du parti réactionnaire.

#### La guerre des eaux.

La fiévreuse agitation soulevée par la révision constitutionnelle ayant cessé, Lausanne vivait depuis quelques semaines dans un calme vraiment inquiétant. Une seule question pouvait l'en tirer, celle des eaux, dont les intérêts se partagent entre des adversaires acharnés.

Ce que ces braves gens ont échangé d'aménités depuis tantôt dix ans, est inouï. Je ne sais si leurs eaux réunies suffiraient à blanchir tant de noirceurs.

Au Conseil communal était dévolu l'honneur de mettre fin à cette guerre interminable, en décidant, une fois pour toutes, si le lac devait l'emporter sur la source et vice-versa. Cette assemblée dut subir pendant deux longues journées, hélas ! les bordées oratoires lancées par les deux camps.

« Mon eau est limpide comme celle qui jaillissait sous la baguette de Moïse, disait le Pont-de-Pierre ; elle ne contient ni détritus d'animaux ou de végé-

taux, ni vibrions, ni infusoires, ni aucune de ces petites bêtes que Dieu créa le cinquième jour ; elle est en conséquence la seule salubre..... buvez-en, buvez-en ! »

D'un autre côté, messieurs de Bret nous disaient : « Le petit lac dont nous vous offrons si généreusement le précieux contenu est un vrai miroir que la Providence a placé avec amour dans un site enchanté du Jorat. Son eau, éminemment potable, se recommande, non-seulement par une saveur des plus agréables, par son fumet délicat, mais aussi par ses qualités fortifiantes. Du moment où ce liquide, dont les mérites incontestables, aujourd'hui méconnus, sera distribué à tous, nul ne sera plus en souci pour le lendemain, disant : « Que mangurons-nous et que boirons-nous ? L'eau de Bret satisfira à ce double besoin ! »

Puis surgissent des attaques contre la science, contre les chimistes, qui ne voient dans l'eau que ce qu'ils veulent voir, témoin leurs nombreuses contradictions.

Un partisan de Bret cherche à mettre en garde les membres du Conseil contre les observations microscopiques, qui ne font, le plus souvent, dit-il, que grossir le mal.

La discussion s'envenimant, donne lieu à une ingénieuse métaphore. Comparant ces eaux, qui sont l'objet de débats si bouillants, au fleuve enflammé de la pièce de Jules Verne, actuellement en vogue, un orateur débute en ces termes : « On joue actuellement à Lausanne, une pièce intitulée : *Michel Strogoff*, où nous voyons le fleuve Angara changé en un torrent de feu... »

A peine avait-il commencé cet alléchant exorde que la plupart des assistants craignant de voir se dérouler dans ce discours toutes les péripéties de ce drame à grand spectacle, dont la représentation dure cinq heures, défilèrent les uns après les autres, allèrent prendre quelque rafraîchissement au café Pittet, et ne rentrèrent en séance que lorsqu'un huissier vint les informer de l'heureuse arrivée de Michel à Irkoutsk.

La discussion reprenant de plus belle, la défense de l'eau de Bret se basa sur l'usage journalier qu'en font nos amis de Morges, qui s'en porteraient à merveille ; d'aucuns même en auraient engrangé.

Un membre cite à l'appui le fait très concluant qu'il cuit ses légumes avec cette eau, dîne de fort bon appétit et n'est nullement incommodé. J'en suis fort aise, mais cela ne m'étonne guère. On sait que la cuisson détruit les germes et que l'eau qui a bouilli jouit d'une parfaite inocuité : Si je fais rôtir mon chien, il est évident qu'il ne pourra plus me mordre.

Mais bientôt la partie adverse riposte par la description pittoresque de ce lac de Bret, aux bords marécageux, où durant tout l'été les naturels se baignent, se lavent, se savonnent à l'envi, et plus ; où les restes de chairs corrompues qui ont servi à la pêche des écrevisses dans le Grenet alimentent le bouillon ; où l'on voit quantité de petits chats, provenant de portées trop abondantes, noyés et rejetés sur le bord, les pattes en l'air ; où les vieux poissons rassasiés de jours, tournent le ventre aux nuages,

et descendant agonisants vers le fond pour y mourir. A cela il faut ajouter les égouts qui s'y déversent, les matières organiques en putréfaction, les myriades de corpuscules transportés par les vents, et enfin tout ce que les corbeaux et autres volatiles y laissent choir sans scrupules. Ce sont là autant d'éléments divers qui font de ce liquide un consommé très varié et très complet.

Ce tableau a, croyons-nous, beaucoup de vrai ; il suffit du reste de se promener sur les bords du lac de Bret pour se sentir pris immédiatement d'un vif attachement pour l'eau claire et d'un mouvement d'indignation contre ceux qui veulent troubler notre breuvage et appliquer l'eau industrielle aux estomacs lausannois.

Tous ceux qui usent de l'eau de Bret s'en trouvent bien, nous dit-on ; tant mieux, mais attendons la fin ; attendons seulement deux années consécutives de sécheresse. Et, du reste, on sait fort bien que l'action sur notre organisme de principes infectieux contenus dans l'eau, dans l'air, dans les aliments, dépend de diverses conditions encore fort obscures, et qui nous donnent souvent une fausse sécurité.

On constate en ces matières des choses vraiment bizarres, inexplicables, qui nous rappellent ce passage biblique :

« De deux femmes qui sont au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée. » En effet, plusieurs personnes peuvent se trouver à un moment donné dans le même foyer d'infection, les unes contractant une maladie et les autres demeurant indemnes.

Il en est de même dans la question des eaux ; de deux consommateurs, l'un de Morges et l'autre de Lausanne, ce dernier peut être atteint de typhus et l'autre être épargné, et vice-versa. Dans l'alternative, il est préférable de n'en pas faire l'expérience.

En définitive, le Conseil communal a jugé qu'il était sage de faire boire aux Lausannois de l'eau claire et pure, et que le moment n'était pas encore venu de transformer la carafe de table en aquarium.

L. M.

#### Lè grenadiers vaudois.

Ma fâi, l'est passâ lo teimpo dâi grenadiers vaudois, dè clliâo biô lurons, asse grands qu'on poteau, et que fasâi tant bio vairé avoué lâo z'épolettés rodzès, lâo balla crâijâ et lâo respettablio chacot, et pi que n'étai pas tot què lâo biautâ : clliâo grenadiers étiont dâi rudo lulus.

C'étai ein 1852. Lo bataillon 46 dévessâi allâ pè Thoune, férè on camp, et dut lodzi onna né à Berna, kâ dein cé teimpo, lè troupiers martsivont à pi.

Quand l'est qu'on baillâ lè beliets dè lodzémeint, lâi eut dou grenadiers que furont lodzi tsi lo mémo bordzâi, et duront allâ dein 'na mâison foranna ein défrou dè la vela. Quand lâi arreviront, troviront 'na balla mâison, que cein annoncivè dâi dzeins dè sorta, et quand l'euront tenailli la senaille qu'étai à la porta, la serveinta lâo vint àovri.

— Que volliâi-vo, se le lâo fâ ?

Lè sordâ montront lâo beliet dè lodzémeint, et diont que vignont lodzi.

La serveinta preind lo beliet et lo va montrâ à sa bordzaise, kâ parait que lo monsu dè cllia mâison étai z'u moo, vu que n'iavâi que 'na dama et 'na damuzalla.

— Ete dâi z'officiers, se démdanda la dama à la serveinta ?

— Na, lâi dâi simplio sordâ.

— Eh bin, ne lè vu pas ; menâ-lè tsi lo grandzi.

L'est bon. La serveinta lè minè tsi lo grandzi, iô on lè fâ eintrâ dein lo pâilo ein atteindeint que la soupa sâi presta.

Tandi cé teimpo, la dama et la damuzalla sè vont promenâ pè lo courti, et ein sè promeneint, le passâvont justameint devant la fenêtra iô étiont lè dou grenadiers vaudois, et ein passeint le sè desont ein allemand que le ne compreniont pas la municipalité dè Berna dè lâo z'avâi envoyi dè la racaille et dè la bourtâ dè simplio sordâ, na pas lâo z'avâi bailli dâi z'officiers.

Lè dou grenadiers, que saviont tallematsi ti dou, et qu'etiont dza ein colère dè cein que clliâo prim'bèches lè z'aviont mau reçus, lâo font ein allemand :

— Ditès-vâi, madama ! tatsi vâi de teni voutra crouïe leinga ào tsaud et dè pas veni no z'einsurtâ perquie, oùdè-vo !

Clliâo damès que sè peinsâvont que clliâo sordâ n'aviont rein comprâi, vegniront rodzès coumeint 'na crêta dè pâo et sè miront à baragouinâ ein anglais et à derè que faillâi férè atteinchon avoué cllia cacibraille de troupiers et sè mettiront à ein derè pl què peindrè.

— Wery well ! Wery well ! (que cein vâo derè : tonaire dâi z'ilès) se lâo repond ein anglais ion dâi grenadiers qu'avâi z'ao z'u étâ pè Londres, et que lâo dit dè férè atteinchon à cein que le diont.

Clliâo damès, totès motsettès, sè mettiront adon à dévesâ ein étalien ; mà l'autre grenadier qu'avâi z'âo z'u étâ pè lo Piémont, lâo z'ein débliottâ on bet ein étalien, que clliâo damès sè reintornivont tot lo drâi, ein sè deseint que l'aviont z'u too et que clliâo dou sordâ n'étiont pas dâi pétaquins, mà que porriont bin êtrè dâi valets dè syndiquo ào d'asseuse, et lâo firont derè que le n'aviont pas comprâi cein que lâo z'avâi de lâo bedouma dè serveinta et que du que l'aviont on beliet dè lodzemeint po tsi leu, lâi faillâi allâ.

Lè sordâ ne vollhiront pas ; mà la grandzire lâo fe que se n'allâvont pas, le sarâi disputâi pè clliâo damès, et sè décideront à lâi allâ, rappoo à la grandzire qu'étai 'na brava fenna.

Quand sont tsi lè damès, on le fâ eintrâ ào salon iô on lè laissè solets on momeint, et coumeint y'avâi quie on bio clavecîn qu'on lâo dit ora dâi piano, ion dâi grenadiers que cognessâi asse bin la musiqua qu'onna trompette dè vortigeu, sè met à djuï onna mouferine dè la mère Angot, tandi que l'autre eimpougnè on espèce dè quinquierna qu'étai peindiâ ào mouret et qu'on lâi dit onna guitarre, po férè lo second.

Lè damès n'en revègnont pas dè lè z'ourè et sè desont que cein ne poivè êtrè que dâi valets dè Président ào dè conseillers d'Etat ; assebin quand lo soupâ fut servi et que clliâo damès lâo z'euront